

Proposition Technique et Financière

Les modes actifs à Montgeron

Rapport d'analyse et de préconisations

Date : 27/05/2016

N° du devis SIGMA : xxxxxxxxxx

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V1	27/05/2016	Version provisoire

Affaire suivie par

Dan MAGNAN – Département Mobilité – Unité Sécurité des déplacements et Partage de la Voirie

Tél. : 01 48 38 81 82

Courriel : dan.magnan@cerema.fr

Site de Le Bourget : CEREMA DTer IdF – Rue de l'Égalité Prolongée – BP 134 – 93 352 LE BOURGET CEDEX

Rédacteur

Dan MAGNAN – Département Mobilité / Unité Sécurité des Déplacements et Partage de la Voirie

Relacteur

Jean François DURAND – Chef de l'Unité Sécurité des Déplacements et Partage de la Voirie

Commanditaire

Ville de Montgeron

Nom contact : Jacques DEPARDIEU (secteur associatif)

Référence(s) site(s)

<http://ile-de-france.cerema.fr>

Sommaire

1 - L'expression de votre besoin.....	<u>4</u>
1.1 - Contexte et enjeux.....	<u>4</u>
1.2 - Objet et type de la mission.....	<u>4</u>
1.3 - Délai(s).....	<u>4</u>
1.4 - Périmètre de l'étude.....	<u>4</u>
2 - Notre réponse à votre besoin.....	<u>4</u>
2.1 - Contenu de la mission.....	<u>4</u>
2.2 - Notre équipe projet, les moyens mis en œuvre.....	<u>4</u>
2.3 - Éléments à fournir par le client.....	<u>5</u>
2.4 - Modalités de travail – Sécurité (si pertinent).....	<u>5</u>
2.5 - Livrable(s).....	<u>5</u>
2.6 - Calendrier.....	<u>6</u>
2.7 - Nos références.....	<u>6</u>
3 - Proposition financière.....	<u>6</u>
3.1 - Montant global.....	<u>6</u>
3.2 - Détail de l'offre.....	<u>6</u>
4 - Durée de validité et acceptation de l'offre.....	<u>7</u>
4.1 - Durée de validité.....	<u>7</u>
4.2 - Acceptation de l'offre.....	<u>7</u>

1 - L'expression de votre besoin

1.1 - Contexte et enjeux

La Ville de Montgeron, dans le cadre de la révision de son PLU, souhaite développer les modes actifs (piétons, vélos) sur son territoire. Aujourd'hui encore peu développer dans la commune, les aménagements en faveur des usagers les plus vulnérables est un atout pour la municipalité en termes de cadre de vie et de sécurité. La sensibilisation des techniciens territoriaux et des élus locaux aux enjeux de santé, d'environnement et d'économie en relation avec les modes actifs est prépondérant dans la réussite du projet.

1.2 - Objet et type de la mission

L'étude a pour objet l'analyse du réseau viaire et des aménités urbaines afin de dresser des constats et d'aboutir à des recommandations pour un meilleur partage de la voirie et une plus grande mixité de la voirie en faveur des différentes catégories d'usagers non motorisés. Elle est destinée aux responsables et porteurs de projets de la Ville de Montgeron.

1.3 - Délai(s)

Le programme de travail s'étalera sur 2 mois à compter de la validation de cette proposition par la Ville de Montgeron.

Date prévisionnelle de rendu du livrable : 1^{er} septembre 2016

1.4 - Périmètre de l'étude

L'étude concerne l'ensemble du territoire de la commune de Montgeron. Elle devra également prendre en compte les contraintes liées au fonctionnement et aux grands objectifs d'aménagement des communes limitrophes.

2 - Notre réponse à votre besoin

2.1 - Contenu de la mission

Étude permettant de mieux décliner localement les axes d'actions inscrits au PDUIF et d'assurer un partage optimal de l'espace public afin d'améliorer en amont la sécurité routière.

2.2 - Notre équipe projet, les moyens mis en œuvre

Les personnes associées et les compétences mobilisées :

Dan MAGNAN	Responsable d'études
Jean-François DURAND	Chef de l'unité SDPV
Adrien PHILIPON	Chargé d'études – correspondant vélo

Nota : C:\Users\dan.magnan\Desktop\USDPV_Dan\Affaires 2016\Montgeron\devis 2016 PLD Montgeron.odt
Les modifications par rapport à la version antérieure sont repérées par l'italique de couleur et/ou la barre en marge

2.3 - Éléments à fournir par le client

L'ensemble des documents et renseignements en possession de la Commune, et nécessaire à la réalisation de cette mission, sera ensuite remis au titulaire dès la notification :

- PLU
- Diagnostic élaboré par les services de la ville ou par les associations
- Étude urbaine
- Tous dossiers relatifs à la connaissance des déplacements et de la voirie dans le secteur d'étude

2.4 - Méthodologie de travail

L'étude comportera 4 phases :

- recherche documentaire et analyse des documents existants
- diagnostic du réseau viaire
- établissement d'un rapport d'analyse et de préconisations
- sensibilisation des acteurs locaux

2.5 - Livrable(s)

Rapport d'analyse et de préconisations

2.6 - Nos références

- Définition des conditions pour un meilleur partage de l'espace public en Seine-Saint-Denis ;
- Étude de sécurité de la voirie et élaboration d'un programme d'actions correctives à Crosnes ;
- Production de guides et fiches sur les zones de circulations apaisées, sécurité routière, aménagements de voirie, etc. ;
- Animation du programme national « une voirie pour tous ».

3 - Proposition financière

3.1 - Montant global

Le montant global de la prestation est évalué à 8 782,00 € TTC conformément au devis numéro D..... À titre exceptionnel, le Cerema prendra à sa charge 50 % du montant du devis, soit 4 391,00€ TTC.

Les prix du devis sont établis sur la base du barème Cerema de l'année 2016.

3.2 - Détail de l'offre

Inclure le devis dans le document si nécessaire.

Nota : C:\Users\dan.magnan\Desktop\USDPV_Dan\Affaires 2016\Montgeron\devis 2016 PLD Montgeron.odt
Les modifications par rapport à la version antérieure sont repérées par l'italique de couleur et/ou la barre en marge

Prestations		Quantité (en j)	Prix unitaire s (en €/j)	Coût en € TTC
Phase 1 Recueil et préparation des données Cadrage de l'étude Analyse de document	Responsable d'études	2	949	1 898
Phase 2 Audit de sécurité Observation sur site	TS responsable d'études	1 1	629 949	629 949
Phase 3 Rédaction du rapport d'analyse et de recommandations	responsable d'études Chef d'unité	3 1	949 1323	2 847 1 323
Phase 4 Sensibilisation des acteurs locaux	responsable d'études Chef d'unité	0,5 0,5	949 1323	474,5 661,5
Sous-total				8 782 €
TOTAL après déduction				4 391€

Décrire le mode de paiement :

- une facturation unique à l'achèvement de la prestation
- intégrera un phasage avec factures intermédiaires ; ??

4 - Durée de validité et acceptation de l'offre

4.1 - Durée de validité

L'offre est valable pour une durée de 3 mois à compter de sa date d'édition.

Passé ce délai et en l'absence de commande ferme de la part du client, le Cerema ne s'engage pas à maintenir son offre du fait des risques d'évolution de son plan de charge et d'indisponibilité de certaines ressources.

En tout état de cause, une nouvelle offre serait proposée.

Nota : C:\Users\dan.magnan\Desktop\USDPV_Dan\Affaires 2016\Montgeron\devis 2016 PLD Montgeron.odt
Les modifications par rapport à la version antérieure sont repérées par l'italique de couleur et/ou la barre en marge

4.2 - Acceptation de l'offre

Le devis accompagné de la présente proposition technique et financière, accepté par le client, vaut contrat entre les deux parties et permet le démarrage de la mission.

Nota : C:\Users\dan.magnan\Desktop\USDPV_Dan\Affaires 2016\Montgeron\devis 2016 PLD Montgeron.odt
Les modifications par rapport à la version antérieure sont repérées par l'italique de couleur et/ou la barre en marge



Cerema

Connaissance et prévention des risques – Développement des infrastructures – Énergie et climat –
Gestion du patrimoine d'infrastructures
Impacts sur la santé – Mobilités et transports – Territoires durables et ressources naturelles –
Ville et bâtiments durables

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Secrétariat Général - 25, avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON CEDEX - +33 (0)4 72 14 30 30

Siège social : Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30

Établissement public - Siret Siret - TVA Intracommunautaire : FR 94 130018310 - www.cerema.fr